

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(2\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à Victor Richard, 19 août 1848](#)

Jean-Baptiste André Godin à Victor Richard, 19 août 1848

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Barral, Jean-Augustin \(1819-1884\)](#) est cité(e) dans cette lettre

[Richard, Victor](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[19 août 1848](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Richard, Victor](#)

Lieu de destination2, rue de Beaune, Paris

Description

RésuméSur l'affaire de contrefaçon Degon. Godin accuse réception de la lettre de Victor Richard du 7 août 1848 et des pièces qu'elle contenait. Il le remercie pour ses services dans l'affaire de l'expertise par Barral, mais exprime son regret que

trois mémoires et d'autres pièces ne lui aient pas été renvoyés et qu'on lui ait fait croire à l'existence d'un rapport qui n'existe pas.

Notes Une copie de la même lettre se trouve sur la page 37 du registre FG 15 (1) conservé au Cnam. La lettre finale du 19 août 1848 de Godin à Victor Richard, rédigée sur papier à en-tête des fonderies Godin-Lemaire à Guise, est conservée aux Archives nationales dans le fonds Fourier et Considerant (AN 10AS/38 (13)) ; la lettre est adressée à Victor Richard au Bureau de la Démocratie pacifique au 2, rue de Beaune à Paris ; le texte de la lettre finale est identique, à quelques mots près, à celui de la copie du registre du Cnam FG 15 (1).

Support L'appel de la lettre, « M. et cher condisciple Victor Richard », est en partie souligné au crayon rouge.

Mots-clés

[Brevets d'invention](#), [Contrefaçon](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Périodiques](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées [Barral, Jean-Augustin \(1819-1884\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Barral, Jean-Augustin (1819-1884)

Genre Homme

Pays d'origine France

Activité

- Fouriérisme
- Ingénieur
- Presse
- Sciences

Biographie Ingénieur, journaliste et fouriériste français né en 1819 à Metz (Moselle) et décédé en 1884 à Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne). Ingénieur chimiste, publiciste, spécialiste des questions agricoles, Jean-Augustin Barral est un des rédacteurs du journal fouriériste *La Démocratie pacifique* (Paris, 1843-1851) de 1843 à 1848, et il réalise diverses expertises judiciaires pour des affaires de contrefaçons.

Nom Richard, Victor

Genre Homme

Pays d'origine Inconnu

Activité

- Arts
- Fouriérisme
- Industrie (petite)

Biographie Directeur d'une agence de promotion des inventions établie au 39, rue d'Enghien à Paris au milieu du XIXe siècle, et sympathisant fouriériste. Il fonde en 1846 un Comptoir des arts parisiens au 38, rue d'Enghien à Paris.

Informations sur le document source

CoteFG 15 (2)

Collation1 p. (217)

Nature du documentCopie manuscrite

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023

qu'il faille compter qu'il n'aura pu être de date
 au Tribunal de service sur autre acte le rapport
 que j'attends toujours ne devra pas vous imputer d'absence
 ce n'est que mon affaire soit approuvée prochainement
 car si à la rigueur le rapport n'arrive pas
 bientôt je vous passerai outre
 veuillez me faire connaître les dispositions que
 vous allez prendre

J'agréerai

Paris 19

Mon cher Monsieur
 il me vient la pensée de vous écrire pour vous prier
 de me renseigner sur l'état de solvabilité de
 M^{rs} de pres de la fille M. M. Duclos, potier d'or
 et Leflaque-Borgnet si vous jugez quelque frais
 nécessaires tels que consulter le bureau des hypothèques
 je vous en tiendrai compte et si M^{rs} que je connais
 le moins est M. Leflaque

avec bien de vous

Paris 19

M^{rs} et cher condisciple votre sœur
 j'ai reçu la lettre que vous avez eu l'obligeance
 de m'écrire le 4 et les papiers que vous m'avez
 renvoyés, je ne parlais plus de cette affaire si
 une petite note ajoutée à votre lettre ne m'engageait
 à vous faire connaître les bonnes dispositions de
 coadjuteur de M. Barral. je vous remercie vivement
 de ce que vous avez fait pour moi je regrette
 seulement que mes trois mémoires ne m'aient pas
 été renvoyés ^{avec les autres papiers} et que l'on m'ait fait voir à Paris dans
 un rapport que je n'ai jamais vu

agréer Monsieur et amie mes très bonnes amitiés
 et dévouements

les personnes qui me connaissent ne doutent
 pas de mon empressement à reconnaître les
 services d'autrui